

M. Frédéric Janus  
2024-2025



©Noé Tiberghien, 2024

# E-MANUEL

## D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

### FABRIQUÉ PAR NOÉ TIBERGHIEN

# SOMMAIRE

<b>Axe 1, la culture et sa préservation</b>	01
<b>Axe 2, Lexique</b>	03
<b>Axe 3, Cartographie culturelle</b>	05
<b>Axe 4, Les droits culturels</b>	08
<b>Axe 5, Le non-accès à la culture</b>	11
<b>Axe 6, Portraits de professionnels</b>	14
<b>Axe 7, Un projet à découvrir</b>	17
<b>Axe 8, Un projet à imaginer</b>	19

# ÉDITO

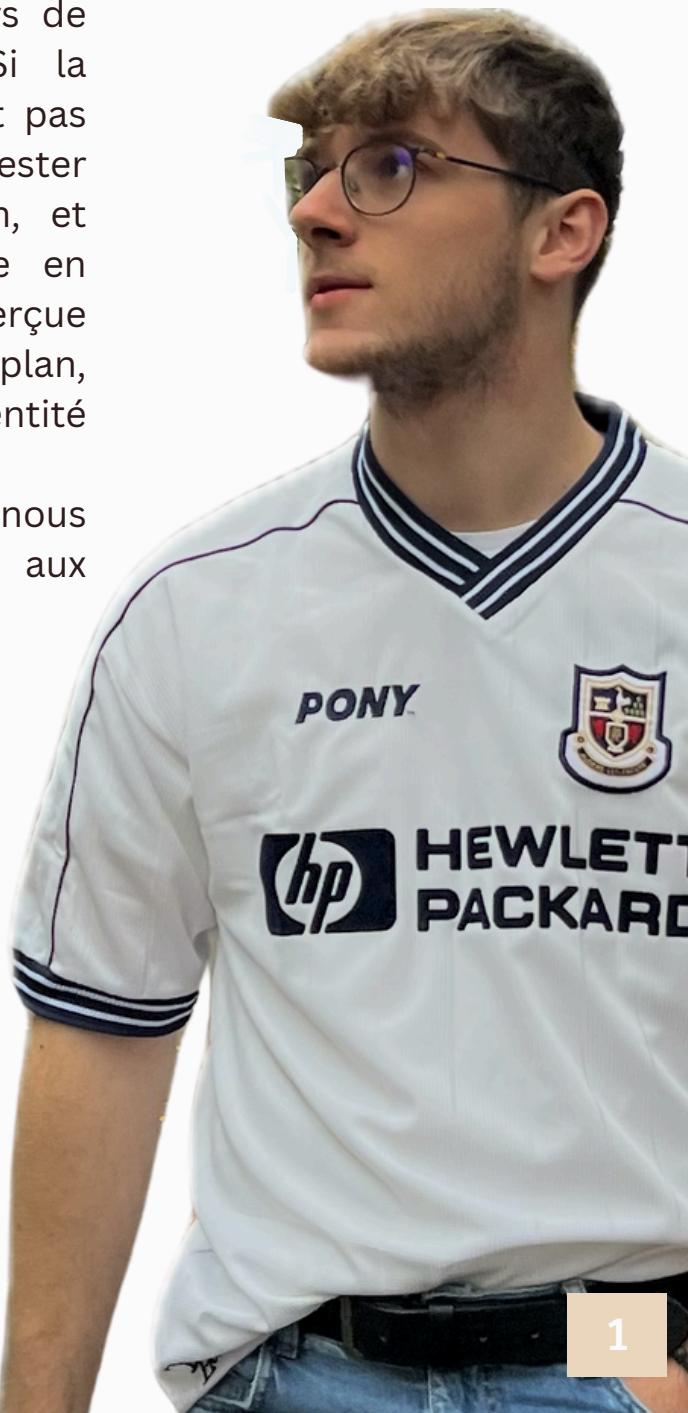
## Préserver la culture , préserver le monde

12 Février 2025, Kennedy Center, Washington, États-Unis. Donald Trump vient de faire table rase dans l'un des plus grands centres culturels de son pays. Tel un despote, il se nomme lui-même à la tête du lieu. Un acte qui confirme la tendance révisionniste et les véritables purges en cours dans les administrations états-uniennes. Malheureusement, la première puissance mondiale est en train de montrer au monde comment procéder pour manipuler la vérité, pour effacer des pans entiers de l'histoire, au profit d'une idéologie. Si la plupart des pays d'Europe ne souffrent pas encore de cette tendance, il faut rester vigilant. Car pour affaiblir une nation, et surtout une démocratie, on s'attaque en premier lieu à la culture. Souvent perçue comme non-essentielle et de second plan, c'est pourtant un des piliers de l'identité propre d'un pays, d'un peuple...

Restons vigilants pour préserver ce que nous avons de plus important à léguer aux générations futures : notre culture.

### Noé TIBERGHIEN

Étudiant en action culturelle,  
journalisme et communication



# Préserver la CULTURE, donc préserver quoi ?

Défendre la culture est en effet un combat essentielle, mais il ne se déroule pas sur un champ de bataille. Alors comment savoir ce qu'il y a à défendre ?

Que nous le voulions ou pas, la culture est présente dans nos vies perpétuellement. Elle peut être matérielle ou immatérielle. La culture c'est un **patrimoine**, une **identité**, des **valeurs**, des compétences, des croyances. Aller prendre un verre sur la Grand Place fait partie de la culture étudiante de Tournai. Se rendre au centre Marcel Marlier le premier dimanche du mois , et participer à une activité autour de "Martine", c'est profiter d'une action de **démocratisation culturelle**. Profiter du **PECA** dans son apprentissage scolaire c'est bénéficier du **droit à la culture pour tous...** Comme nous pouvons le voir, la culture peut prendre des formes très diverses et variés, c'est pour cela qu'il est si difficile de la définir. Mais grâce à toutes les formes

qu'elle peut prendre, la culture doit être un **vecteur d'émancipation**. A travers la culture nous pouvons nous construire en temps que personne. Par exemple, mon aventure du prix Goncourt (voir page ) m'a permis de

“

*la culture est ce qui a fait de l'Homme, autre chose qu'un accident de la nature.*

*André Malraux*

”

**renforcer** mes **liens sociaux** au sein de la HELHa, en découvrant des personnes avec lesquelles je n'avais pas encore développé d'affinité. Et selon moi, cette notion de collectivité est la plus importante. Que je pense à la culture, je pense au fait d'être entouré d'autres personnes, de groupes, de **diversité**. Et tout simplement, de **partage**.

# LEXIQUE

**Action culturelle :** Faire vivre la culture au travers d'actions. On rapproche le milieu culturel et artistique de la population grâce à ces moyens et actions.



Exemple : Le **Musée Mobile (MuMo)**, actuellement en tournée dans la métropole lilloise, avec son exposition “Pump up the volume” qui vient à la rencontre des habitants pour présenter les liens entre art et musique contemporaine

**Animation socioculturelle :** Proposer des activités culturelles diversifiées, à un public qui l'est tout autant, pour créer du lien et favoriser l'inclusion sociale.



Exemple : La **cellule environnement de Mouscron** permet chaque mois aux écoles primaires communales de venir à la réserve de la Fontaine Bleue, à la hulotte. Un animateur encadre une classe pendant une demi-journée avec des activités autour du développement durable, du respect de l'environnement, la gestion des déchets, et bien sûr, la découverte de la faune et la flore locale.

**Culture MAGA :** Fait référence au slogan “Make América Great Again”. Elle reprend l'idéologie trumpiste (révisionniste, anti-LGBT, anti-avortement, pro-armes, nationaliste...).

**Décret de 2013 :** En référence au décret voté par le Parlement de la communauté française, qui avait pour objectif de définir, d'organiser et de subventionner la culture en Wallonie, tout en lui donnant des objectifs.

**Démocratie culturelle :** Principe qui vise à reconnaître toutes les formes culturelles comme légitimes. On encourage chacun à créer, s'exprimer et partager. Ce concept a pour but l'accès à la culture pour tous, avec une approche horizontale.



Exemple : Le **collectif détournement** est une compagnie de théâtre ambulante qui est active dans le quartier de l'Épeule à Roubaix, un quartier prioritaire. Leur objectif est de faire participer les habitants à la vie du quartier en exprimant leur vision du monde et leur réalité. Au programme, activités théâtrales, sorties culturelles, échanges avec d'autres quartiers prioritaires...

**Démocratisation de la culture :** Rendre la culture accessible à tous via une approche descendante. Et cela, peu importe l'origine, le milieu social, le niveau de vie ou toute autre variable socio-économique ou géographique.

**NOÉ TIBERGHIEN**

Profite de ton crédit jusqu'au 26/08/2026

**8,30 €**

dont 8,30 € en offres numériques.

[Comment ça marche ?](#)

Exemple : Le gouvernement français a mis en place en 2022 le système du **“Pass Culture”**, qui prend la forme d'une application sur laquelle l'État y alloue une somme d'argent destinée à la culture pour les étudiants, de la 3ème à la Terminale. Plus notre âge augmente plus notre crédit augmente. J'ai ainsi bénéficié de 15, 30, 50 et 300 euros permettant l'achat de livres, places de concert, cinémas et spectacles... Pour l'obtenir, il faut être français et scolarisé ou étranger résidant depuis plus d'un an en France et scolarisé.

**Éducation permanente :** Selon ce principe, l'apprentissage ne s'arrête pas à l'école, mais se poursuit toute la vie. Elle permet à chacun de poursuivre son développement, de se cultiver et de s'adapter aux changements sociaux.

**2 L'AUT' CÔTÉ**

Exemple : Il existe une ASBL **“2 l'aut côté”** à Mouscron, subventionnée par la FWB pour son action d'éducation permanente. C'est un groupe d'animation et de réflexion autour de thématiques sociétales et environnementales. Mais elle s'est vite développée sur l'organisation d'activités comme des conférences, des projections, des expositions... Leurs deux plus gros événements restent les 24 heures de Mouscron ou le marché des tables des rois mages.

**Médiation culturelle :** Elle vise à mettre en relation les artistes, leurs œuvres ou leurs pratiques avec le public. Une action de médiation a pour objectif de rendre la culture accessible à tous, de créer du dialogue, développer les esprits critiques...



Exemple : À l'occasion du festival **“arts dans la ville”** qui se déroule en octobre à Tournai, nous, les étudiants de la HELHa de B2, avons eu la chance de rencontrer différents acteurs de la culture, présents pour nous expliquer leurs travaux, leurs œuvres ou simplement le lieu dans lequel nous nous trouvions. Cela nous a permis de comprendre leur vision de l'art et de la culture locale. Ce festival est l'occasion de rendre la création contemporaine accessible à tous les publics.

# Les différentes FORMES D'EXPRESSION de la culture

Quand on pense à la culture, on peut avoir tendance à faire le raccourci en imaginant un couple de retraités se rendant dans un musée de peintures baroques. Mais la culture est partout, dans toutes les disciplines. Nous y sommes tous acteurs et nous pouvons tous y participer.

## Stade Pierre-Mauroy de Villeneuve d'Ascq :

S'il reste un stade dédié au football avant tout, c'est devenu un véritable lieu de rassemblements culturels en tous genres. Rugby, basketball, concerts en tout genre... La Decathlon Arena, de son autre nom, est devenue depuis son inauguration en 2012, le lieu référence de l'accueil d'événements culturels à grande échelle.



©Noé Tiberghien, 2024



## Le conseil régional des Hauts-de-France :

Non loin de Lille Grand Palais et du Zénith, vous ne manquerez sûrement pas les locaux du siège de la région des Hauts-de-France, avec sa tour identifiable. Depuis le 27 mars, vous pouvez retrouver une surprenante exposition au rez-de-chaussée. En lien avec l'accueil du Tour de France, ce mois de juillet 2025, la région a mis en place cette exposition, "**Le tour vu d'en haut(s)**" qui retrace les plus belles heures du cyclisme nordiste avec des maillots, journaux, jouets et autres souvenirs matériels en tout genre. Inaugurée par M. Christian Prudhomme, elle permet à chacun de venir admirer gratuitement la culture cycliste nordiste jusqu'au 27 juillet 2025.



©Noé Tiberghien, 2025



## Ville de Bruges :

Comme chaque année depuis 6 ans, la ville de Bruges proposait un parcours lumineux. Appelé “**lueur d'hiver**”, il serpentait sur 3km de centre-ville, lors des festivités de fin d'année. Gratuit et accessible au grand public, il permettait d'observer les chefs-d'œuvre immersifs des artistes. Le tout en desservant la patinoire, le marché de Noël, les bars... Un spectacle artistique nocturne en plein air comme il est rarement donné d'en apercevoir.



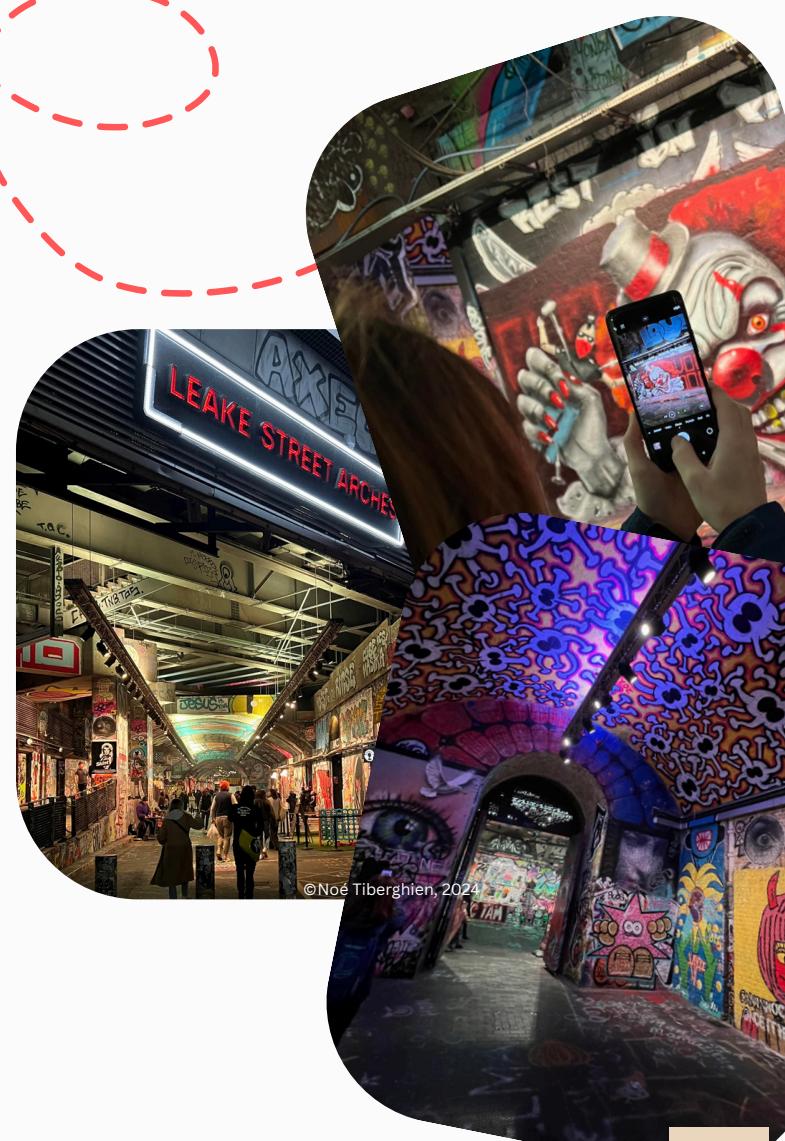
## Librairie Passa Porta, Bruxelles

En tant que juré du **choix Goncourt de la Belgique 2024**, j'ai été convié avec mes camarades à la rencontre d'une autrice, Ananda Devi, pour une conférence sur le rôle d'un juré, mais également sur sa carrière littéraire. Cette rencontre, organisée par l'ambassade France en Belgique et Passa Porta, nous a permis de pouvoir échanger avec une écrivaine reconnue et pleine de conseils pour nous, public fortement attiré par la littérature.



### Parlement Wallon, Bruxelles

C'est ici que sont déposées les propositions de décret pour l'ensemble de la FWB. La culture belge dépend donc des décisions qui sont prises en ce lieu. Les simples projets de décrets sont ensuite examinés par le gouvernement, une commission compétente et bien sûr le Parlement, réuni en assemblée dans l'hémicycle, qui devra statuer pour déterminer si le simple projet doit être sanctionné par le gouvernement ou non. C'est dans ce lieu que se jouent les décrets de financement de la culture en Belgique, qui ne souffre pas pour l'instant de coupes budgétaires.



### The graffiti tunnel, Leake Street, Londres

Niché sous la gare de Waterloo en plein cœur de Londres, ce tunnel est devenu célèbre comme l'un des plus grands endroits d'expression artistique et de street art de la capitale. Dans une société où tout est uniformisé et où l'architecture est souvent terne, ce tunnel est laissé à la libre envie de chacun. Ce lieu d'expression artistique permet à n'importe qui de venir dessiner. Il représente la culture des arts urbains de Londres.

# LES DROITS CULTURELS

Si la culture est parfois perçue comme de second plan, elle est en réalité l'un des piliers fondamentaux de toute chose, d'un groupe d'activités à un État. Pour la protéger et l'encadrer, il existe donc des normes juridiques, des initiatives et des projets qui vont dans son sens. Focus sur ceux-ci.

## I. Un droit culturel ?

**Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), 1948.**

**Article 27 :** *“Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.”*

C'est une **référence morale** des sociétés actuelles. Elle fait entrer la culture et son accès dans les droits fondamentaux des êtres humains.

**Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC), 1966.**

**Résumé de l'Article 15 :** *“Les États parties reconnaissent à chacun le droit de participer à la vie culturelle, de rechercher et de créer, de bénéficier du progrès scientifique et de la protection des droits liés à ses créations. Ils doivent prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'accès, le développement et la diffusion de la science et de la culture.”*

Il prévoit des **droits programmatiques** pour les habitants des pays signataires, comme la France et la Belgique.

**Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), 1953.**

**Thème de l'Article 9 :** Protège les croyances, les pratiques culturelles ou religieuses.

**Thème de l'Article 10 :** Protège la liberté d'expression. Cela inclut la liberté artistique et la diffusion d'œuvres culturelles.

**Thème de l'Article 14 :** Interdit la discrimination et protège les minorités notamment dans l'accès à la culture, à l'éducation, à l'expression...

Contrairement aux deux autres textes, celui-ci est **contraignant**, et donc invocable devant la justice belge et française.

## II. L'accès à la culture ?

Nous voyons que la culture possède un aspect juridique. Mais comment cela se traduit-il dans la réalité ? Que font les instances et les gouvernements pour respecter ces normes ? Ici, j'ai choisi de présenter trois initiatives et associations qui permettent un meilleur accès à la culture à travers différents prismes (économiques et géographiques).



Cette association se base, comme son nom l'indique, sur l'article 27 de la DUDH ci-dessus. Son objectif est d'apporter une **réponse financière** aux publics en difficultés pour garantir un bon accès à la culture. Ainsi, selon ses chiffres : "800.000 tickets ont été utilisés par les publics fréquentant plus de 800 associations sociales", depuis sa création en 1999.



La **culture qui se déplace** vers les habitants. Voici comment résumer ce projet instauré et financé par la Métropole Européenne de Lille (MEL). Ce dispositif permet aux communes de la métropole d'accueillir des spectacles en tout genre. Les spectateurs profitent d'un tarif plafonné à 5€ pour venir assister à toutes les représentations. Les villes profitent ainsi du matériel qui est prêté et des installations déjà en place, subsidiés par la métropole. On peut retrouver le calendrier des activités sur le site de la métropole, qui découpe les années en deux périodes de programmation (janvier-juin et septembre-décembre).



Tous les premiers dimanches du mois, ce sont environ 160 musées qui vont venir **ouvrir leurs portes gratuitement** aux visiteurs. C'est l'occasion parfaite pour se rendre dans l'un des musées de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela permet d'étendre l'accès à la culture pour un public disposant de moins de moyens financiers.

### III. La culture, par tous et pour tous

Les initiatives et les projets vu ci-dessus permettent de toucher un grand public, mais la culture n'est pas qu'ascendante, le public peut lui aussi participer à son élaboration.

Cette ASBL prend ses quartiers dans deux anciennes fermes à Mouscron et Dottignies. Leur but ? Être un lieu de création et de détente qui rassemble toutes les personnes, quelque-soit l'origine, l'âge, la validité... Chacun doit pouvoir trouver sa place et s'intégrer, aussi bien socialement que culturellement et naturellement.

Cette ASBL est d'autant plus reconnue en tant que **centre d'expression et de créativité** (CEC) par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce qui lui permet d'être subsidié par celle-ci, mais également par la ville de Mouscron elle-même. Les CEC permettent à tout le monde de s'essayer à divers domaines artistiques, sans devoir passer par un lieu traditionnel et un peu moins accessible comme un conservatoire ou une académie.



Le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) a été instauré par la FWB dès 2020. Il propose des **activités éducatives et artistiques aux élèves** dans le cadre scolaire. L'objectif est de favoriser leur épanouissement personnel et leur ouverture à la culture en stimulant leur créativité. Des référents culturels font le pont entre le monde de la culture et les enseignants, pour assurer une bonne dispense de la matière. Ainsi, les opérateurs culturels nouent des liens avec les nouvelles générations. Inscrit dans l'éducation, ce parcours permet donc d'**intégrer la culture dans l'éducation**, qui n'y était pas présente et représente pourtant un des piliers de notre société.

*Et pourtant...*

# LE NON-ACCÈS À LA CULTURE

*Subsiste toujours*

Malgré la reconnaissance des droits culturels comme fondamentaux et les efforts constants pour démocratiser l'accès à la culture, une réalité subsiste : **tout le monde n'a pas les mêmes le même accès à la culture**. Les obstacles sont nombreux, souvent invisibles, mais bien réels. Après avoir développé toutes les solutions ci-dessus, nous nous attaquons désormais au problème.

## Les barrières

### 1- Les Barrières économiques : la culture, un luxe ?

Pour de nombreuses personnes, le coût de la culture constitue un frein majeur. **Billets** de spectacle, expositions, **cours** artistiques ou même le **prix du transport** pour se rendre dans un centre culturel représentent des dépenses inaccessibles pour les ménages à faibles revenus.

### 2- Barrières géographiques : loin des villes = Loin de la culture ?

L'offre culturelle est très souvent **centralisée** dans les grandes villes. Pour les habitants des **zones rurales**, de la **périmétrie urbaine** ou des **quartiers défavorisés**, cette concentration géographique complique l'accès à des événements ou infrastructures culturelles.

Le **manque de transports** en commun ou les **distances à parcourir** pour assister à une pièce de théâtre ou visiter un musée peuvent décourager, voire empêcher, toute initiative.

### 3- Barrières éducatives : la culture, une question d'apprentissage ?

Le niveau d'éducation influence fortement l'engagement culturel. Une personne **peu scolarisée** ou peu familiarisée avec les codes culturels dominants peut se sentir illégitime ou désintéressée face à certaines pratiques culturelles.

De plus, les enfants issus de **familles défavorisées**, moins exposés dès le plus jeune âge à des formes d'art ou de patrimoine, accumulent un **retard culturel** qui peut perdurer à l'âge adulte.

#### 4- Barrières sociales : normes, jugements et sentiment d'exclusion.

Les barrières sociales sont parfois invisibles, mais profondément ancrées. Certaines personnes n'osent pas fréquenter des lieux culturels qu'elles perçoivent comme "pas faits pour elles". Les **stéréotypes sociaux**, les **différences de classe**, ou les **discriminations** ethniques ou linguistiques peuvent renforcer un sentiment d'exclusion.

#### 5- Barrières physiques : l'accessibilité reste un défi.

Pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou en situation de handicap, accéder à des lieux culturels reste encore trop souvent compliqué. **Bâtiments non adaptés**, **absence de rampes**, absence de **sous-titrage** ou de **traduction en langue des signes**, manque de **supports sensoriels**...

L'inclusion culturelle passe aussi par l'adaptation matérielle et sensorielle des espaces.

#### 6- Barrières organisationnelles : le temps et l'information.

Parfois, les obstacles sont plus discrets, mais tout aussi efficaces pour empêcher l'accès à la culture. On peut penser aux **horaires inadaptés**, pour ceux qui travaillent en horaires décalés ou cumulent plusieurs emplois. Côté pratique, il faut également prendre en compte les **conditions météorologiques** qui découragent la fréquentation d'événements en plein air. Et enfin, on peut remarquer **manque de visibilité** et d'information claire, compréhensible ou traduite concernant les événements culturels.

En Wallonie, près de **15,6 %** de la population vit sous le seuil de pauvreté. Pour ces personnes, prioriser la culture est souvent impossible.



Depuis **2007**, la Belgique impose une accessibilité progressive aux lieux publics. Mais dans les faits, les disparités demeurent.



**L'accès à la culture n'est pas figé.** Il varie selon les périodes de vie et les circonstances. Un divorce, une maladie, un déménagement ou l'arrivée d'un enfant peuvent transformer notre rapport à la culture. Ce qui était simple à 20 ans peut devenir difficile à 40. Pour mieux le comprendre, voici des **mises en situation** qui illustrent ces propos et les barrières ci-dessus.

## Mises en situation :

### 1- Thomas

Thomas a 12 ans. Il vit avec sa mère dans un logement social à la périphérie de Tournai. À l'école, il adore **dessiner**, inventer des histoires, faire rire ses camarades. Il rêve de monter sur scène. Mais sa famille n'a **pas les moyens** de l'inscrire à des cours de théâtre ou de peinture. Il n'a **jamais visité de musée, ni vu une pièce de théâtre**. Le centre culturel de la ville propose des activités, mais personne ne les lui a vraiment présentées. Sa mère travaille beaucoup, **n'a pas de voiture**, et n'a jamais été très à l'aise avec le monde de la culture.

### 2- Nathalie

Nathalie a 78 ans. Elle habite dans une petite maison de la campagne mouscronnoise. **Autrefois active** dans la vie culturelle de son village, elle fréquentait assidûment la bibliothèque publique de Mouscron. Mais depuis une chute et une **mobilité réduite**, se déplacer est devenu un défi. Les bâtiments culturels les plus proches ne sont **pas accessibles en fauteuil roulant**, et elle n'a personne pour l'y conduire. Sa fille lui a parlé de visites virtuelles de musées, mais Nathalie n'a jamais utilisé une tablette et se sent **dépassée par les outils numériques**.

### 3- Fatou

Fatou a 19 ans. Elle est arrivée de Guinée quelques mois plus tôt. Mais très vite, elle s'est heurtée à une **barrière, invisible** mais solide; **la langue**. Ne comprenant pas bien le français, elle a du mal à suivre une pièce de théâtre ou à lire les brochures culturelles. Dans les musées, les audioguides ne sont pas disponibles en sa langue maternelle, et les médiateurs culturels ne sont **pas toujours formés à l'interculturalité**. Elle se sent souvent hors-jeu, incapable de saisir les codes. Elle aimerait participer à des ateliers, échanger, apprendre... mais **tout semble fait pour ceux qui savent déjà comment faire**.

Si ces situations restent fictives, elles illustrent parfaitement le quotidien de personnes réelles, qui souffrent au quotidien de ces freins à l'accès à la culture. Réduire ces barrières, c'est aller à la rencontre de ces personnes, adapter nos horaires, nos formats, nos lieux et nos discours. C'est faire de la culture un droit réel, pas seulement un idéal.

# PORTRAITS

## de professionnels



Pour mieux comprendre l'envers du décor de la culture en Wallonie, j'ai eu la chance d'interviewer les deux directrices de la maison de la culture de Tournai. L'occasion parfaite pour en apprendre davantage sur les métiers liés à la culture, leurs rôles et leurs missions respectives.

**L**a diversité. Voilà un mot qui siérait parfaitement à la maison de la culture. Elle abrite en effet une galerie d'exposition, une médiathèque, une cafétéria, des salles de spectacles... C'est un véritable pilier de la culture tournaisienne et wallonne. La directrice générale et artistique, **Anaelle Kins**, nous en dit un peu plus sur ce lieu si particulier : “ *Ce lieu a trois missions, trois reconnaissances : il est centre culturel, centre scénique et centre d'expression et de créativité* ”.

Donc qui dit grand lieu, dit grandes responsabilités. Tout comme Mame Kins, en charge d'encadrer le projet

culturel de ce centre. Cependant, ce rôle ne lui donne pas les pleins pouvoirs. Chaque lieu travaille différemment, mais à la maison de la culture, c'est en équipe que l'on avance : “ *Nous travaillons en collégiale d'animateur/programmateur où chacun a sa spécificité. Nous mettons en commun la somme de tous nos visionnements pour construire la future programmation* ”.

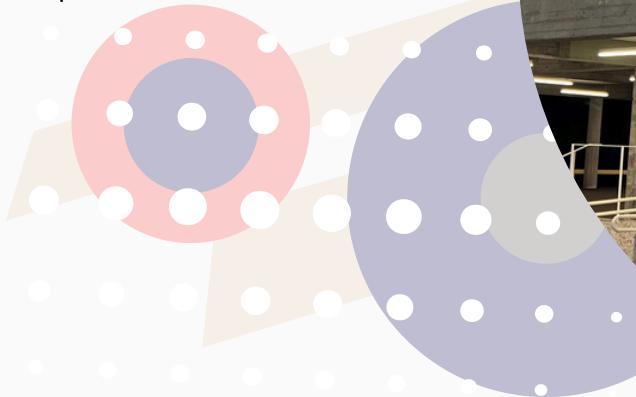
Cette organisation permet ainsi de respecter la mission d'action culturelle de ce centre. Car si c'est un lieu de loisirs, c'est avant tout l'endroit où se crée et se transmet la

©Noé Tiberghien, 2025



Emeline Penay et **Anaelle Kins**, les principales figures en charge de la maison de la culture de Tournai.

L'accueil de la maison de la culture de Tournai, avec son accès direct aux salles de spectacles et à la médiathèque



culture : “ *Le but de notre mission n'est pas le divertissement même si [...] c'est un souhait que nous avons. Nous voulons programmer des choses qui posent un regard sur la société, sur les temps que nous traversons tous ensemble* ”.

## Financée pour exister

Si la maison de la culture de Tournai remplit une fonction essentielle, elle serait en réalité en situation de faillite permanente, si elle ne bénéficiait d'aucune aide extérieure. Et la directrice administrative et financière des lieux, [Emeline Penay](#), l'explique très bien : “ *Avec notre politique de tarifs démocratiques* (prix plafonnés, 8€ pour une place étudiante par exemple), *nous sommes en déficit sur tous nos spectacles. Notre objectif n'est pas d'être rentable, comme un théâtre privé, mais simplement de ne pas être en perte. Alors sans les subventions de la FWB, nous n'existerions pas* ”.



©Noé Tiberghien, 2025

Ce financement impacte donc la vie du centre, comme sa programmation : “ *Parfois, un spectacle est intéressant, mais après calcul, nous obtenons un déficit de 7 000€. Dans ce cas-là, nous le prenons en compte dans notre budget. On regarde ce qu'il peut apporter niveau médiation culturelle* (Rencontre avec les acteurs de “Nocebo” par exemple), *pour le rentabiliser au maximum. C'est tout un jeu, ce sont des dosages* ”.

“ **Sans les subventions, nous n'existerions pas.** ”

C'est ainsi que l'on se rend compte de l'importance de l'aide à la culture. L'accès à la culture pour toutes et tous doit être indispensable, mais sans aides et financements, c'est mission impossible.

## Une rencontre pleine d'apprentissages

Aller au devant de professionnels du métier fut très gratifiant. Le monde de la culture est un milieu qui se veut accessible et je l'ai ressenti dès ma prise de contact avec ces deux personnes.

Elles ont sut **décrire leur métier sous des prismes différents** (organisationnels, techniques, financiers, artistiques...), ce qui nous permet de mieux visualiser la réalité d'un professionnel dans le milieu culturel. Si j'étais moi-même dans leur situation, j'essaierai de développer encore plus **l'accès à la culture pour tous**. En passant par la proposition d'activités diverses et variés pour ramener un public qui l'est tout autant. Je serai cependant très vigilant à l'aspect financier, qui reste l'un des gros enjeux du fonctionnement de ce métier, comme on bien pu l'exprimer Emeline Penay et Anaelle Kins lors de leur interview.

Le bâtiment qui abrite la maison de la culture, en périphérie du boulevard tournaisien



©Noé Tiberghien, 2025

## Les subventions de la FWB. Si importantes que cela ?

Sans chiffres, difficile d'y voir clair derrière le mot "subventions".

Dans un souci de transparence, la FWB publie chaque année le détail précis de ces subsides (montants, destinataires, décrets invoqués, raisons...).

Les chiffres les plus récents remontent à l'année 2023. Sur le site Culture.be, on retrouve donc, avec un peu de recherche et de patience :

**2 121 286, 81€** de subventions, accordés par les fonds publics rien qu'à la maison de la culture, pour l'année 2023. Dont **1 875 929,73€** dédiés aux frais généraux et de fonctionnement. **243 707, 08€** pour le personnel et **1 650€** à la subvention de projets.

À côté de cela, les recettes de billetterie et les donations ne représentent même pas 20 % de ce budget annuel. Une preuve de plus pour se rendre compte que la culture et ses missions, existent et fonctionnent en grande partie, grâce au financement public.

# UN PROJET QUI DÉPASSE LES BARRIÈRES

Comme chaque année, la littérature se voit décerner de multiples prix et distinctions. Parmi elles, une en particulier me tient à cœur, celle du **prix Goncourt**. J'ai pu participer au choix de la Belgique pour cette récompense en faisant partie du jury. Cette expérience est selon moi un véritable pont entre la jeunesse et la littérature, deux mondes qui s'éloignent de plus en plus.

## 1 ORIGINE

Créé en 1892, le prix Goncourt est le plus ancien et prestigieux prix de littérature française. Au fil du temps, il s'est développé sous plusieurs formes comme le choix Goncourt international, qui rassemble aujourd'hui 35 pays. Tout en restant chapeauté par l'académie Goncourt, chaque pays effectue ses propres délibérations et élit ses propres gagnants.



©Noé Tiberghien, 2024

C'était Noël avant l'heure pour le Culture Club de la HELHa, avec la réception des livres fin octobre.

## 2 MON EXPÉRIENCE

Si j'étais un enfant qui dévorait littéralement tout ce qui me passait sous le nez, j'ai vite perdu ce goût de la lecture en grandissant. En cause ? Un manque de temps, des envies différentes, mais surtout la place de plus importante des écrans. Pouvoir participer à ce choix Goncourt de la Belgique 2024 m'a réconcilié avec la lecture. Nous avions huit romans à lire, tous différents les uns des autres. J'ai appris de nouveau à me

plonger dans la lecture. Et cela m'a permis de réduire considérablement mon temps d'écran durant cette période. Pouvoir participer à un prix aussi prestigieux en tant qu'étudiant était très gratifiant et inoubliable. D'ailleurs, nous allons retenter l'aventure pour le Goncourt 2025 sous l'appellation, désormais officielle, du Culture Club de la HELHa !

## 3 APPRENTISSAGES

Si cette expérience m'a marqué individuellement, elle est bien plus qu'une simple remise de prix. En effet, c'est une véritable action de



L'ambassadeur de France en Belgique remet le choix Goncourt de la Belgique 2024, à Abdellah Taïa (à gauche).

**démocratisation culturelle.** Car le choix Goncourt de la Belgique est exclusivement réservé aux étudiants. Si les professeurs doivent monter une candidature pour participer, ce sont ensuite tous les étudiants de l'établissement qui peuvent y participer. La jeunesse étant un public de plus en plus éloigné de l'art de la littérature, c'est une formidable opportunité qui est proposée aux élèves des établissements participatifs. Ce projet a permis de rendre accessible la culture aux

participants. Sans ça, un étudiant n'aurait peut-être pas les moyens de s'acheter huit livres neufs et n'aurait pas eu le temps / l'envie de débuter ces lectures aussi variées.

Mais ce n'est pas tout. L'ambassade de France ne fait pas qu'organiser une cérémonie. Elle convie les votants pour une véritable activité de **médiation culturelle** avec la rencontre de deux auteurs. Nous étions ainsi conviés à échanger avec Ananda Dévi, célèbre écrivaine mauricienne et surtout Abdellah Taïa, le gagnant du choix Goncourt de la Belgique 2024. Cela nous a permis de créer du lien avec d'autres étudiants et écrivains autour d'un projet culturel commun, mais surtout d'établir cette passerelle entre l'auteur et son public.

# COMM'UNE

## CULTURE

Après avoir expérimenté de nombreux projets, il est temps pour moi de développer ma proposition de projet culturel, permettant un meilleur accès à la culture.

### Contexte

En 2017, le Parlement européen a commandé une analyse approfondie de **l'accès à la culture dans l'Union européenne**. En page 27 de ce rapport, disponible sur Internet, on retrouve une enquête sur les difficultés qu'éprouvent les personnes en zone rurale à accéder à la culture. On se rend compte que 17 % des interrogés évoquent un choix limité ou inexistant dans l'accès à la culture, quand on leur demande les raisons qui les poussent à ne pas assister à des activités culturelles. En ville, seulement 5% des interrogés évoquent ce choix. Mais ce n'est pas tout. Car qu'elles soient urbaines ou rurales, ces zones ont une histoire, une culture, un patrimoine... Et pour le défendre, quoi de mieux que de l'enseigner et le transmettre aux nouvelles générations pour éviter d'oublier le passé ?

### Génèse du projet

C'est en effet un constat implacable. La ville est plus développée que la campagne et concentre donc sur son territoire la majeure partie des activités, centres et lieux culturels. Pour y remédier, mon idée serait "*de miser sur la jeunesse pour obtenir des résultats sur la longue durée*" comme disait Roy Bergold, l'ancien directeur marketing de McDonald's aux États-Unis : "***Si vous touchez positivement un jeune public, celui-ci va grandir et reproduire le même schéma avec ses futurs enfants***" (propos tenus dans l'émission de Cash Investigation sur le fast-food). Voici pourquoi j'ai choisi d'orienter ce projet culturel vers la jeunesse rurale, qui peut être défavorisée avec les personnes ayant la chance de grandir en ville, et donc géographiquement plus proches des lieux culturels.

## Mise en place

Pour ce projet, je choisirai de me rendre dans les écoles, primaires et secondaires pour toucher une tranche d'âge assez large (6-18 ans). Pour donner une idée de lieux dans lesquels cette activité serait possible, on peut prendre en exemple l'agglomération tournaisienne. On interviendrait dans des villes telles que Rongy, Celles, Rumes ou encore Néchin. Assez éloignés des grosses agglomérations comme Tournai, Leuze ou la métropole lilloise, les élèves et jeunes n'ont pas forcément la possibilité d'obtenir la même ouverture à la culture que leurs camarades en ville.

Dans chaque classe, il y aura la nécessité de former des groupes de maximum 5 élèves. Bien sûr, il faudrait prévoir une difficulté plus grande dans les activités selon l'âge des jeunes en question.

### L'aspect organisationnel :

#### Les déclinaisons d'âges

**6-9 ans :** Moins d'écrit, plus de manipulation et d'observation

**10-12 ans :** Petites énigmes simples et activités courtes

**13-15 ans :** Plus d'autonomie avec des énigmes et des déchiffrage de messages

**16-18 ans :** Enquête complète à résoudre, comme un cluedo géant

## **l'activité en elle-même**

Comme elle est explicitée par le jeu de mots dans le titre (communes culture = la culture des communes), cette activité fonctionnerait autour de la **culture**, du **patrimoine**, du **folklore** et des **traditions locales**. L'idée serait de monter un jeu de piste autour d'une situation fictive en lien avec la région dans laquelle on se trouve. Si nous restons sur l'exemple de la région de Tournai, on pourrait imaginer que quelqu'un a dérobé les géants censés parader lors du carnaval. Pour résoudre l'enquête, les groupes devraient aller chercher des indices chez le brasseur de bières, le professeur de picard, le fabriquant de tapis ou à la baraque à frites (ces lieux et personnes seront matérialisés par des espaces / salles différentes. Cela permet de leur proposer une activité d'initiation pour (re)découvrir leur culture locale et en même temps effectuer un **devoir de mémoire** important.

## Objectifs

Comme explicité précédemment, l'objectif principal serait de montrer aux participants que l'on peut se cultiver tout en effectuant des activités ludiques. Bien entendu, cette activité est un important devoir de mémoire pour transmettre la culture locale. On va également stimuler la curiosité, la coopération et la coordination chez les élèves. Concernant le projet tout entier, il serait un véritable moyen d'exprimer la démocratisation culturelle, en facilitant l'accès à la culture à un public défavorisé. Revendiqué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'accès à la culture pour tous trouverait tout son sens dans ce projet. Il s'inscrirait également dans la lignée du fameux article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, selon lequel chacun peut prendre part à la vie culturelle et jouir des arts. Les priorités pour l'organisateur seraient donc de veiller à la bonne mise en place de l'activité, son déroulement et sa conclusion. Il serait essentiel de faire un retour avec les participants pour expliciter clairement les thèmes abordés.

## Préparation antérieure

Toute activité demande bien évidemment un temps de préparation en amont. Au-delà de la préparation technique du jour de l'activité, il faudrait également évoquer la mise en place du projet. Pour acquérir les connaissances nécessaires sur le sujet, j'aimerais nouer des **partenariats** avec des centres culturels locaux comme le MUFIM ou le TAMAT de Tournai par exemple. Grâce à ce partenariat, ce serait le musée qui viendrait à la rencontre de son public, et non l'inverse. De plus, ils seraient en capacité de fournir un matériel en lien avec le **projet culturel** mis en place. Pour bénéficier d'un soutien financier, je pourrais me constituer personne morale et donc en tant qu'association dont la mission principale serait d'être **opérateur d'appui**. Je pourrai ainsi introduire une demande auprès de la FWB pour obtenir une **subvention ponctuelle**. Grâce au public visé, elle pourrait avoir plus de chances d'être acceptée, car ce projet pourrait rentrer dans le cadre du **parcours PECA**.